



## **Déclaration de boycott de la Formation Spécialisée du Conseil Social d'Administration du 20 juin 2023.**

Madame la Présidente,

Vous nous convoquez pour la 2e fois à une réunion de la Formation Spécialisée du Comité Social d'Administration Local (CSAL).

Dans le contexte social actuel, les conditions d'un véritable dialogue social, qui prendrait en compte les légitimes revendications des agents, ne sont pas réunies.

Nous rappelons l'urgence sociale de la revalorisation salariale et indemnitaire, l'urgence de l'amélioration des conditions de travail et de l'emploi à travers, notamment, une réelle diminution du temps de travail sans perte de rémunération. Le conflit sur la réforme des retraites est emblématique d'une dérive autoritaire, avec un contournement de nos institutions représentatives et une répression massive du mouvement social.

Localement, on retrouve les mêmes ingrédients autoritaires. Lors de la dernière Formation Spécialisée, il a été décidé deux visites de services : le SDIF et le SGC de Saint-Affrique. Devant l'urgence de la situation, les représentants du personnel souhaitaient les effectuer dès le mois d'avril mais vous avez repoussé ces visites d'un mois. Elles ont finalement eu lieu le 23 mai. Ces services sont en extrême difficulté depuis leur ouverture, il y a près de 2 ans pour le SGC de Saint-Affrique et bientôt 1 an pour le SDIF. Le constat dépasse tout ce que l'on pouvait craindre.

Le compte-rendu édifiant qui vous a été adressé le 7 juin aurait dû vous faire réagir en urgence. Vous comprendrez donc notre colère et notre indignation suite à votre décision d'enlever ce sujet de l'ordre du jour contre notre avis, et de le reporter à une éventuelle convocation de la Formation Spécialisée en septembre 2023.

C'est pourquoi en tant que représentants des agents du département, et plus particulièrement pour respecter ceux du SDIF et du SGC de Saint-Affrique, nous allons quitter cette enceinte. Nous ne vous laisserons pas transformer ce lieu dédié au dialogue en une piste de cirque. L'asservissement et l'humiliation ne peuvent pas être des moyens de fonctionner.

Nous réclamons de la dignité et de l'empathie pour nos collègues ainsi que le respect du travail que les représentants du personnel fournissent dans cette instance.